

REORIENTATION EN DROIT

Par **Estellebj**, le **16/05/2019** à **12:08**

Bonjour,

Je m'excuse d'avance le texte risque d'être long pour que j'essaie de me faire comprendre au mieux.

Après avoir fait un bac S au lycée je me suis trouvée une passion par le domaine médical c'est pourquoi je me suis tournée vers la PACES.

Cette année j'ai donc été en PACES et je n'ai absolument pas réussi, j'ai travaillé mais disons que le "mode de fonctionnement" n'est pas fait pour moi dans le sens où je n'arrive pas à apprendre par coeur sans réfléchir et ça s'est révélé être le plus dur en anatomie (où il fallait savoir si tel os est concave ou convexe son orientation etc...).

Je souhaite donc me réorienter et dans un premier temps je souhaiterais intégrer une école d'infirmière. Sur parcourusup je décide de mettre plusieurs facultés également dont science de la vie et droit.

Au niveau de mes acceptations, je suis prise dans les licences mais rien n'est sûr pour l'école d'infirmière. Je réfléchis donc à quoi faire l'an prochain et je me dis que le droit pourrait me plaire ayant moi même ""baigné"" dans la justice lors de mon adolescence avec le divorce de mes parents (c'est pas grand chose non plus mais cela m'a marqué quand même c'est pourquoi j'accentue les "").

Seulement je me demandais au niveau du travail, je sais que cela en demande c'est évident et je ne le remets absolument pas en cause, mais est ce que c'est beaucoup beaucoup de par coeur ou on est plus libre sur les dissertations etc ?

Je m'explique, l'idée que j'ai des études de droit (et que j'espère) est que l'on apprend les fondements les lois appliquées etc et que l'on a des études de cas ou des sujets qui nous font mettre du cours certes mais en réfléchissant pas en le récitant bêtement avec un détail pointilleux.

Mais j'ai aussi peur que cela reste beaucoup trop de par coeur et énormément d'apprentissage sans aucune réflexion type PACES et donc de ne pas y arriver comme cette année où je me suis sentie constamment dépassée par les cours.

C'est pourquoi je demande vos avis et plus particulièrement si vous aussi vous avez fait PACES j'aimerais beaucoup vos ressentis entre ces deux filières.

D'avance merci !

Par **Lorella**, le **16/05/2019 à 12:18**

bonjour

Pour savoir si le droit est fait pour vous, je vous conseille de suivre un mooc gratuit et ouvert à tous sans condition de diplôme. Il est encore temps de s'inscrire

<http://www.juristudiant.com/forum/mooc-le-droit-est-ce-pour-moi-t32481.html>

Par **harosello**, le **16/05/2019 à 12:59**

Bonjour Estelle,

[citation]Je m'explique, l'idée que j'ai des études de droit (et que j'espère) est que l'on apprend les fondements les lois appliquées etc et que l'on a des études de cas ou des sujets qui nous font mettre du cours certes mais en réfléchissant pas en le récitant bêtement avec un détail pointilleux. [/citation]

Effectivement on apprend les fondamentaux, les règles de droit principales, bien souvent à force de les manier dans des dissertations, commentaires ou cas pratique on commence à les connaître par coeur mais le droit n'est pas pour autant du coeur. Sinon le droit serait imbuvable si on devait tout connaître. Je ne cesserai de dire que le droit c'est avant tout de la compréhension, parfois de la logique, et que le droit est mené de dynamique. Je pense qu'en études de droit c'est surtout le point essentiel en dehors du "par coeur".

[citation]Mais j'ai aussi peur que cela reste beaucoup trop de par coeur et énormément d'apprentissage sans aucune réflexion type PACES et donc de ne pas y arriver comme cette année où je me suis sentie constamment dépassée par les cours. [/citation]

Au cours de vos études de droit vous aurez des dissertations et des commentaires d'arrêt (décision de juges), de texte ou d'article. Ces exercices nécessitent en effet une réflexion.

Bonne journée,

Par **Estellebj**, le **16/05/2019 à 13:46**

Merci pour le conseil Lorella je n'y avais pas pensé !

D'accord harosello merci beaucoup de m'avoir répondu, cela me rassure car c'est ce que je recherche de la compréhension et de la réflexion et moins de par coeur contrairement à la PACES.

Bonne journée à vous !

Par **Yzah**, le **16/05/2019** à **22:43**

Salut,

J'ai cette même haine du par coeur. Mon ressenti à moi c'est que je n'ai jamais rien appris par coeur cette année. J'ai retenu ces fameuses règles de base car j'en comprenais la logique. A partir du moment où je comprends ce que j'étudie, c'est impossible pour moi de ne pas retenir.

Une fois que ces fondamentaux sont acquis, mes professeurs/chargés de TD ont été plus exigeants. Les exercices ont été moins basique, il y a une réflexion à apporter. Comme dit ma prof de droit civil/pénal, il ne suffit pas d'apporter une réponse. Il faut un raisonnement. Même si la réponse est erronée/fausse/incomplète, elle a déjà accordé des points sur la base du raisonnement construit et cohérent.

En conclusion, je pense que vous pourrez matcher avec le droit car c'est une filière qui apporte beaucoup sur la compréhension du monde contemporain. On met ses lunettes de juriste et cela modifie ou complète notre vision du monde.

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/05/2019** à **08:07**

Bonjour

Je rejoins ce qui a été dit. En fait, les but final des études de droits n'est pas de connaître lois applicables (qui seront sans doute obsolètes à la fin de vos études) mais d'apprendre à construire un raisonnement juridique et à argumenter. On apprend également la recherche juridique.

Bref, ce n'est pas du tout du par cœur !

On peut connaître son cours sur le bout des doigts et se planter le jour du partiel car on n'a pas su construire un raisonnement juridique ou détecter l'ensemble des problèmes de droit.

Par **Lorella**, le **18/05/2019** à **09:48**

il est nécessaire toutefois d'apprendre le vocabulaire juridique comme dans le domaine de la santé.